

ASSOCIATION RÉSONANCE



Projet Associatif 2019-2020



Résonance
leur avenir, notre futur



INTRODUCTION

Issues du Protestantisme et créées respectivement en 1885 et 1879, toutes les deux reconnues d'utilité publique, l'Association Caroline Binder et la Fondation Saint-Jean ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens pour répondre ensemble à des besoins sociétaux toujours en pleine évolution.

Le présent projet vise à la définition de valeurs communes ainsi qu'à la référence à des pratiques éducatives partagées et ses déclinaisons dans les projets d'établissements ou de services.

Les membres, la direction générale et les cadres hiérarchiques salariés en sont les garants dans leur secteur. Ils ont pour mission de relayer l'esprit et les orientations auprès des salariés et des bénévoles intervenants dans le cadre des missions des deux entités.

Cette réflexion a mené à la création de l'Association Résonance en lien avec ce projet associatif

Les Protestants engagés, Gustave STRICKER à Mulhouse et Caroline BINDER à Colmar, avec l'aide des Consistoires protestants respectifs, ont eu la volonté d'agir en faveur des plus défavorisés.

Gustave STRICKER, négociant à Mulhouse, lors d'un stage en Angleterre, avait été très impressionné par l'œuvre réalisée à Bristol par Georges JULLER, le protecteur des orphelins de cette ville. Il se sentit appelé à réaliser quelque chose d'équivalent à Mulhouse.

C'est le 5 avril 1879 qu'il crée la Fondation Saint-Jean composé d'un asile. En 1891, il peut faire l'acquisition d'un immeuble au 6 Rue Saint-Jean

dans la cour duquel il fait construire, avec ses fonds propres et ceux de quelques amis, un bâtiment neuf. Inauguré le 28 août 1891, il prend le nom d'Asile Saint-Jean.

En 1947, l'Asile prend le nom de « Home Saint-Jean », appellation qu'il a depuis conservée.

En 1958, création d'un Foyer des apprentis qui prend par la suite le nom de Foyer Saint-Jean au 8 Rue du Collège à Mulhouse.

De 1984 à 1988, déménagement progressif du Foyer Saint-Jean à Bourzwiller au 28 Rue de Ruelisheim.

En 1998, la Fondation Saint-Jean ouvre un Foyer Saint-Jean à Colmar. En 2012, la Fondation Saint-Jean ouvre un Service d'accueil des mineurs étrangers isolés adossé au Foyer Saint-Jean de Bourzwiller

En 2011, le Home Saint-Jean et le siège de la Fondation Saint-Jean déménagent de la rue Saint-Jean au 17 Rue des Gymnastes à Mulhouse pour s'adapter à l'évolution des normes de sécurité et d'accessibilité ainsi qu'aux nouvelles dispositions éducatives.

Caroline BINDER, en 1885, avec l'appui du maire de Colmar de l'époque Camille SCHLUMBERGER s'appuyant sur l'expérience novatrice à Bonn de Bertha LUNGSTRAS qui vient en aide à des jeunes femmes dans la misère qui accouchent dans des conditions précaires et se trouvent jetées à la rue avec leurs nouveau-nés, décide de fonder à Colmar une œuvre semblable.

En 1919, l'établissement est dénommé « Pouponnière - Maison de Protection Maternelle ».

Dans les années 1950, l'Association transfère son activité à Logelbach, chemin des Confins.

Entre 1969 et 1976, les mœurs changeant, le nombre de mères et d'enfants diminuant, le Conseil d'Administration de l'époque décide de convertir 30 lits de la pouponnière en lits pour enfants handicapés. En 1988, création d'un centre maternel d'une capacité de 6 appartements sur le site.

En 2008, ouverture d'un nouvel établissement « La maison d'accueil de jour petite enfance ».

En 2012, absorption de l'association « Le Portail » et de son pôle Insertion suivi de la création d'un service de médiation énergétique.

En 2013, installation à Ingersheim d'une maison « Accueil séquentiel - placement à domicile ».

En 2015, déménagement du Centre maternel à Colmar, rue de Neuf-Brisach. Et depuis 2016, intégration totale du périscolaire « l'Atelier du Château » à Ingersheim.

Avec le regroupement des activités de la Fondation Saint-Jean, l'Association Caroline Binder a adopté lors de l'AGE du 30/08/2018 des nouveaux statuts et pris le nom de Résonance avec un nouveau logo symbolisant l'ensemble des services qui converge et résonne vers et par rapport à ce point central qui est l'Association.

Gustave Stricker 1838-1916



Caroline Binder 1828-1900

1 RAISONS D'ÊTRE DU REGROUPEMENT

La Fondation Saint-Jean et l'Association Caroline Binder, aujourd'hui Résonance se sont développées tout au long de leur histoire; l'organisation juridique, les modes d'accompagnement se sont transformés, les missions ont évolué.

Mais leur vocation reste l'ouverture à la souffrance des personnes en détresse, en fragilité. Elles nourrissent, en se regroupant, la volonté de porter secours, soutien, aide et accompagnement aux enfants, aux familles, aux personnes en situation de handicap ou de réinsertion.

Les deux entités ont également la volonté d'assurer une réflexion permanente sur les politiques conduites et une réflexion prospective sur les besoins sociaux.

Leurs longues histoires révèlent leurs ancrages dans une expérience sans cesse adaptée aux réalités du temps, car mues par des valeurs universelles de solidarité, de fraternité et de justice.

C'est par ces valeurs partagées que nous exprimons notre volonté de regroupement, avec toujours le même regard qui place la personne humaine dans sa dignité, par l'expérience unique de chaque vie. Nous proclamons avec conviction :

« Chaque vie est une étoile et chaque étoile elle-même brille d'un éclat particulier » (1^{ère} lettre aux Corinthiens, chapitre 15 - verset 41 B)

//
**CHAQUE VIE
EST UNE ÉTOILE ET
CHAQUE ÉTOILE
ELLE-MÊME BRILLE
D'UN ÉCLAT
PARTICULIER"**

Véritable cadre de référence pour la période 2019-2020, ce projet pose un ensemble de principes et d'orientations qui ont vocation à trouver leur traduction dans chaque projet d'établissement et de service.

2 VALEURS ET RÉFÉRENCES

Les valeurs issues du protestantisme ont marqué l'origine de la Fondation Saint-Jean et de l'Association Caroline Binder devenue Résonance. Elles fondent leur volonté d'être utile de façon juste, leur engagement selon leur conscience ainsi que leur refus d'obéissance aveugle aux dogmes et aux institutions.

Le regroupement n'a d'autre but que d'assurer leur pérennité et leur développement.

En cohérence avec le cadre de la laïcité républicaine, le rappel de notre origine religieuse spécifique n'a d'autre but que de se référer étymologiquement à ce mot qui signifie « religere » c'est-à-dire relier, faire lien, afin d'accueillir chacun : les enfants, les parents, les résidents et le personnel dans le respect de leur identité sans discrimination.

Quelles que soient ses convictions, chacun y a sa place dès lors

qu'il apporte sa pierre à l'édifice dans le respect des consciences: le respect des personnes est au centre de notre action.

L'Association s'inscrit dans une éthique chrétienne orientée vers le développement de tout être dans ses dimensions affectives, physiques, psychologiques et spirituelles.

De manière générale, les professionnels seront attentifs à trouver une approche pour que cet engagement universaliste et humaniste soit respecté.

L'Association souscrit aux textes et principes suivants :

- la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948;
- la convention relative aux droits de l'enfant ratifiée par l'UNICEF en 1989;
- la charte des Droits et Libertés de la personne accueillie votée par le Parlement en janvier 2002.

Elle rappelle le caractère non lucratif de son engagement.

Son action est orientée vers le service à l'autre.

Ses membres sont bénévoles, le bénévolat est associé en complémentarité au professionnalisme des salariés.

Son Éthique est fondée sur 3 exigences:

- le refus de toute exclusion;
- l'engagement pour toujours « accueillir, héberger, soigner, éduquer, former et insérer »;
- la mise en œuvre d'une approche professionnelle globale de l'enfant et de sa famille.

// La responsabilité individuelle, le respect des cheminements personnels et la liberté de conscience, la valeur et la dignité de chacun, l'égalité fondamentale entre tous les hommes, la confiance à l'égard de l'humain, la recherche de la justice, l'ouverture culturelle, la recherche du mieux-être pour la personne ainsi que la communauté et l'humanité, le droit à l'opinion personnelle et à la parole vraie, l'appel à s'évaluer et à se réformer sans cesse, sont autant de valeurs du protestantisme que nous cherchons à incarner.'

D'après Glenn Smith - 1998.

3 MISSIONS

L'Association Résonance assure ses responsabilités d'éthique, d'employeur et de gestionnaire. Elle articule ces fonctions dans une organisation dont l'objet est de répondre aux besoins et d'accompagner les évolutions.

L'Association conduit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général, elle agit par convention avec les services publics : Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental du Haut-Rhin, ...

C'est une personne morale qui affirme son attachement au caractère privé non lucratif de son œuvre et de son identité.

Acteur des politiques sociales et de l'action sociale territoriale, elle participe à la régulation sociale et à la solidarité au sein du département du Haut-Rhin.

Pour l'Association, chaque personne accompagnée, enfant, adolescent ou adulte, est avant tout une personne à part entière,

unique et singulière, inscrite dans un parcours de vie, dont l'écoute et la parole contribuent à optimiser la coordination des interventions en prenant en compte les ressources de son entourage.

L'Association Résonance, à travers ses établissements et services, s'engage à:

- proposer des réponses à l'émergence des besoins nouveaux, sanitaires et sociaux;
- encourager l'adaptation et l'évolution de ses établissements et de ses services ;
- tendre vers l'excellence en matière de relations partenariales;
- gérer avec rigueur et transparence;
- respecter son caractère non lucratif, en n'excluant pas le réalisme économique qui lui impose un rôle de médiateur entre les impératifs humanistes et économiques tout en ne mettant pas en péril sa viabilité économique.

Dans cet esprit, elle peut créer ou reprendre toute structure ayant un lien direct avec ses missions, seule ou en partenariat avec d'autres institutions publiques ou privées ayant la même éthique.

4 ENGAGEMENTS

Plus que jamais convaincue qu'en ces périodes difficiles, sources de perte de sens, les acteurs de solidarité ont un rôle majeur à jouer, l'Association Résonance comme la Fondation Saint-Jean souhaite réaffirmer leur engagement sociétal qui valorise la place de chacun.

1) Adapter, moduler et innover dans nos accompagnements et nos pratiques. Les publics accueillis et leurs besoins évoluent, certaines situations se complexifient, c'est pourquoi nous devons:

- nous adapter aux besoins, proposer des dispositifs souples et modulables qui puissent répondre à des demandes plus diverses,
- innover dans nos réponses aux publics accueillis, dans nos pratiques professionnelles,
- être proactif et créatif, en renforçant la formation de nos professionnels.

2) Valoriser et former. De par leurs qualifications et leurs expériences quotidiennes auprès des enfants et des personnes qu'ils accompagnent, les professionnels de l'Association ont développé une expertise et des savoir-faire conséquents. Il est essentiel de poursuivre l'effort de formation pour proposer des parcours professionnels valorisant les métiers, les compétences et

permettre aux professionnels de l'Association de faire face aux nombreux enjeux.

3) Mettre la culture de la bientraitance au cœur de notre action et sensibiliser l'ensemble des professionnels à la promotion des valeurs communes au sein de l'Association.

4) La saine gestion comme le développement des établissements et services ne constituent pas une fin en soi, mais bien des moyens au service du projet de l'Association.



5 AMBITION

Au-delà du simple énoncé de buts à atteindre et d'engagements de principes à tenir, l'Association Résonance considère que son action doit s'inscrire dans une perspective et avoir pour ambition :

- de renforcer le lien avec les familles en favorisant l'organisation de temps de rencontres, d'échanges et d'information;
- d'étoffer son offre de services en développant des coopérations: l'Association concourt à la recherche, la réflexion et l'évolution des réponses en mettant ses compétences à disposition en termes d'élaboration de projets;
- en lien avec la société, de conduire ces initiatives avec les associations et établissements publics agissant dans le même champ qu'elle;
- de garantir la qualité des accompagnements en poursuivant son ambition de compétence et de qualité des dispositifs à travers l'observation, la mise en œuvre de systèmes d'évaluation et de procédures susceptibles d'accroître la lisibilité de l'environnement, pour une meilleure expression des besoins et un suivi des interventions sur le terrain;
- d'affirmer l'unité et l'identité de l'Association, les établissements et services bénéficiant d'une autonomie de fonctionnement compte tenu de leurs missions propres.
- de pérenniser la dimension collégiale qui est sienne et qui permet de promouvoir les valeurs communes que portent ses membres et qui les unissent;
- de permettre aux établissements et services d'agir dans une vision partagée et de leur apporter une reconnaissance qui bénéficie à chacun d'eux; de même, la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers permet de créer des synergies et de les rendre plus efficaces.

AXES STRATEGIQUES

L'Association Résonance souhaite mettre au service de son projet une organisation qui répond aux mutations du secteur.

Se donner les moyens d'inventer, de réinventer, de questionner nos prises en charges et notre accompagnement afin de toujours mieux répondre aux besoins du public que nous accueillons, voilà l'objectif que nous poursuivons à travers les axes suivants :



AXE1

FAIRE ASSOCIATION

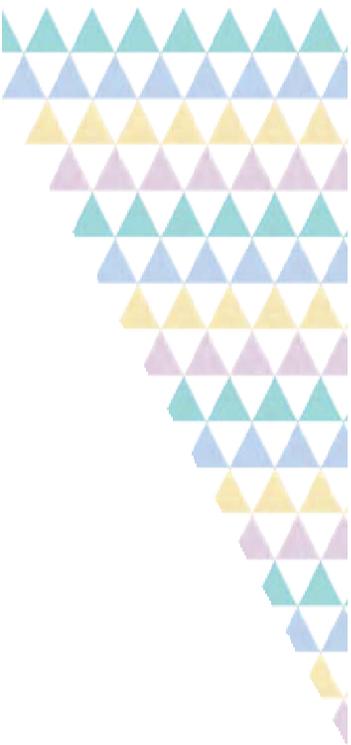
Le regroupement de la Fondation Saint-Jean et de l'Association Caroline Binder avec leurs diversités et la multiplicité des champs d'intervention est une richesse pour la nouvelle Association Résonance.

Il est indispensable de créer une dynamique Association.

À ce titre, chaque personne dans l'Association, qu'elle soit salariée, bénévole, ou membre, sera reconnue comme étant une per- sonne ressource par et pour l'ensemble.

Il s'agit de:

- > faire reconnaître l'Association en tant qu'organisation, porteuse de valeurs sociales, créatrice de valeurs économiques et porteuse d'expertises multiples;
- > conforter la vie associative et soutenir son dynamisme par la formation permanente des administrateurs à la connaissance du projet associatif;
- > développer le bénévolat à travers l'Association des Bénévoles, ce qui exige de renforcer la visibilité de l'Association, de communiquer sur les projets et les valeurs sur lesquels elle s'appuie ainsi que sur les possibilités d'actions qu'elle est en mesure de proposer;
- > alimenter la réflexion, consolider la place et le rôle de la commission éthique ouverts aux salariés, bénévoles et aux partenaires de la société civile;
- > assurer la présence active de l'Association, dans les différents réseaux d'appartenance, en lien avec l'histoire de l'Association et de ses valeurs, ainsi que dans les réseaux professionnels en lien avec la spécificité, le fonctionnement et le développement de chaque établissement;
- > conserver et développer son patrimoine au service de son objet social, tous les leviers à disposition devant être actionnés, financements publics, partenariats privés, dons et legs.
- > confier à la Direction Générale, dans le cadre d'une bonne gouvernance, le soin d'intégrer ces fondements, valeurs et orientations dans l'organisation de l'institution et la mise en œuvre des actions prioritaires.



AXE2

ADAPTATION DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT À L'EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les structures de l'Association accompagnent et accueillent un public concerné par des demandes et des besoins très divers : cette diversité, véritable richesse interne, exige pour tous les services de l'Association une connaissance adéquate des actions des autres services de l'Association, une ouverture sur son environnement et un travail en réseau.

Malgré cette diversité, cette offre doit encore être renforcée et adaptée afin de permettre une diversification des propositions en cherchant à prendre en compte toutes les attentes individuelles ou collectives dans une démarche d'inclusion, en considérant les capacités, les projets et l'environnement de chacun.

Dans une politique générale de désinstitutionnalisation, de nouvelles approches et méthodes d'accompagnement ont été expérimentées avec succès au sein des différents établissements.

Cette expertise permet de :

- > de développer la modularité et la « séquentialité » au service de projets individualisés;
- > d'accompagner les parents vers un regard différent sur eux-mêmes et sur leur(s) enfant(s) : le dialogue entre parents et professionnels doit être constant et institué comme un principe car l'écoute respectueuse, chacun à sa juste place, conduit à des visions partagées qui bénéficient en premier lieu à la personne et participe à la cohérence des valeurs de l'Association;
- > de faciliter l'épanouissement, l'autonomie, l'acquisition des savoirs par l'instruction, la socialisation : l'inclusion, c'est placer le sujet au cœur de la cité avec une attention particulière aux mineurs étrangers;
- > d'offrir aux familles l'accès à des services de garde accessibles financièrement permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les établissements et services sont attentifs à développer via une posture professionnelle des conditions d'accueil et une relation avec les usagers et les familles, empreinte de respect, de reconnaissance et d'empathie. Chaque professionnel a un rôle actif dans cette construction collective. Il participe au développement d'un climat serein et bien traitant.



AXE3

OPTIMISATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE

L'environnement économique tend à signifier, voire imposer une relative pénurie financière : l'Association, aujourd'hui grâce à son organisation interne, son siège administratif, sa gestion centralisée, son appui et ses contrôles internes vise à optimiser les moyens qui lui sont alloués.

Il s'agit de:

- > pérenniser et développer l'action de l'Association dans sa dimension d'acteur privé à but non lucratif par une gestion rigoureuse, par une dynamique de croissance et par la promotion du bénévolat;
- > offrir une performance et une qualité des services qui passent par une gestion des ressources humaines attentive à l'évolution des emplois et des conditions de travail, à l'équité des statuts, à la formation, à la valorisation des salariés et à l'accompagnement au changement;
- > porter une attention permanente à l'écoute, à la formation et à l'accueil des nouveaux salariés;
- > être citoyenne dans la gestion de ses projets et socialement responsable dans le cadre des politiques environnementales et de développement durable, pour l'ensemble de ses établissements et services ;
- > résister sur le plan politique et professionnel à toute forme de politiques publiques fondées uniquement sur des critères de performance économique, de logique, de compétition, ce qui aboutirait à un « moins disant social ».

Ce projet associatif est approuvé par les membres du Conseil d'Administration de l'Association Caroline Binder et de ceux du Comité Directeur de la Fondation Saint-Jean lors du CA-CD du 20 octobre 2016. À la suite du regroupement des activités au sein de l'Association et du changement de nom, il a été actualisé fin 2018 et approuvé par le CA le 13/12/2018. C'est à ce titre qu'il alimente la mise à jour de tous les projets d'établissement dans les années à venir et donne la vision stratégique de l'Association.

La Direction Générale est chargée d'établir un plan d'actions stratégiques internes, externes, répondant aux objectifs de l'Association. Des actions de suivi et d'évolution seront mises en place afin de vérifier l'application des termes du projet associatif.

Pôle Petite Enfance

Pouponnière MECS C. Binder – Service séquentiel
MAJPE « Pains d'Épices »
10 Chemins des Confins - 68124 LOGELBACH
03 89 27 04 01
secretariat@resonance.alsace

Pôle Enfance

MECS HOME Saint Jean – SEADR GAM
17 Rue des Gymnastes - 68100 MULHOUSE
03 89 66 99 04
secretariathome@resonance.alsace

Pôle Adolescence

Les Pavillons Saint Jean - SEADR
Service de MNA - Service de semi-autonomes
28 Rue de Ruelisheim - 68200 MULHOUSE
03 89 53 77 03
secretariatpsj@resonance.alsace

Maison Saint-Jean – SEADR - Service de MNA
2 Rue Henner - 68000 COLMAR
03 89 24 36 43
secretariatpsj@resonance.alsace

Pôle Parentalité et Insertion

Centre Maternel C. Binder – PAD
Établissement d'insertion logement « Le Portail »
76 Route de Neuf-Brisach - 68000 COLMAR
03 89 22 25 60
secretariat@resonance.alsace

Pôle Handicap

EEAP C. Binder
10 Chemins des Confins - 68124 LOGELBACH
03 89 27 04 01
secretariat@resonance.alsace

Pôle Accueil et Loisirs

Atelier du Château
3 Route de Colmar - 68040 INGERSHEIM
03 89 30 05 51
atelierduchateau@resonance.alsace

Lieu d'Accueil Enfants Parents
10 Chemins des Confins - 68124 LOGELBACH
03 89 27 04 01
secretariat@resonance.alsace

Siège Administratif

10 Chemin des Confins - 68124 LOGELBACH
03 89 27 04 01
secretariat@resonance.alsace